

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**RÉSOLUTION 432X-CE-3498**

concernant la consultation de la commission des études relative au renouvellement du mandat de monsieur Simon Beaudry à titre de doyen de la recherche et de la création

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 432<sup>e</sup> réunion (extraordinaire) tenue le jeudi 5 février 2026 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300, et en visioconférence.

**ATTENDU** l'échéance du premier mandat du titulaire actuel du poste de doyen de la recherche et de la création, monsieur Simon Beaudry, le 1<sup>er</sup> avril 2026 (résolution 467-CA-7228);

**ATTENDU** le *Règlement relatif à la consultation pour les postes de vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création, de vice-recteur au développement du campus de Saint-Jérôme, de doyen des études et de doyen de la recherche et de la création*, ci-après « le Règlement »;

**ATTENDU** que conformément à l'article 4.2 du Règlement, monsieur Beaudry a confirmé à la rectrice son intention de solliciter un renouvellement de son mandat;

**ATTENDU** le processus de consultation effectué par la secrétaire générale conformément au Règlement;

**ATTENDU** l'article 4.1.7 du Règlement concernant la prérogative de la commission des études d'être consultée à titre de commission à l'égard du renouvellement de mandat d'une doyenne ou d'un doyen de la recherche et de la création;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de Vincent Bourgon, appuyée par Stéphanie Demers,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE TRANSMETTRE** un avis favorable de la commission des études au conseil d'administration quant au renouvellement de mandat de monsieur Simon Beaudry à titre de doyen de la recherche et de la création.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

La secrétaire générale,  
Me Sophie Ouellet